

Les travaux se poursuivent



Les travaux de voiries vont se poursuivre au lotissement en l'Échelotte.

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité de Pusey, la maire René Regaudie a décrit les travaux prévus en 2017. Pour certains ce sera une continuation de ceux entrepris en 2016 : l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la rue des Fougères et du Moulin, les voiries du lotissement en l'Échelotte, le prolongement des trottoirs actuels.

Sont envisagées les réfections des toitures de bâtiments communaux, de la grange Athey, de l'atelier municipal et de l'église.

Ce programme ambitieux sera effectué sans augmentation de la fiscalité. Les taux de la commune resteront inchangés. Ce sont les bases d'imposition qui peuvent augmenter indépendamment de Pusey.

Enfin, René Regaudie a fait part de son inquiétude sur la possible restriction future des libertés des communes : « Pusey serait vraisemblablement représentée par un maire délégué et un conseiller au sein d'une assemblée de 50 conseillers municipaux ! »